

Santé

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 69

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Régis Petitjean,
pharmacien
responsable
Benu Yverdon

«Comment voyager avec mes médicaments?»

«Je souffre d'une maladie chronique et je pars bientôt en vacances. Puis-je voyager à l'étranger avec mes traitements?»

François, Le Locle (NE)

C'est la dernière étape avant le départ en vacances: faire ses valises. Parmi les indispensables, il y a le maillot et les tongs, mais pour les personnes sous traitement, les médicaments font aussi partie des fondamentaux. Avant de les jeter au fond de ses bagages, il faut toutefois se poser quelques questions, notamment en matière de transport et de conservation des produits.

Tous les médicaments peuvent-ils passer la douane?

Certains traitements vendus en Suisse sont interdits à l'étranger. Les lois varient en fonction des pays et des molécules concernés. Les produits à base d'opiacés ou de psychotropes peuvent circuler dans l'espace Schengen, mais uniquement sur présentation d'un certificat délivré par un médecin et authentifié par un pharmacien, pour une durée de traitement maximale d'un mois. Au-delà, il faut se procurer les médicaments sur place. Pour savoir si vos médicaments sont autorisés dans votre lieu de vacances, consultez le consulat du pays concerné. Le site www.swissmedic.ch propose une liste complète des médicaments qui contiennent des substances soumises à contrôle, mais il est fortement recommandé de voyager avec toutes vos ordonnances, quels que soient les traitements.

En avion, les aiguilles et les traitements liquides peuvent-ils être pris en cabine?

Il convient d'emporter ses médicaments en cabine plutôt qu'en soute. Ainsi, vous respecterez l'horaire du traitement, même en cas de retard avec vos valises. Le



EpicStockMedia

transport de seringues, d'aiguilles et de substances liquides comme l'insuline est généralement autorisé au départ de Suisse si vous êtes en possession d'une ordonnance ou d'un certificat médical. Mais les règles varient d'une compagnie à l'autre. Renseignez-vous sur les quantités et produits qu'on peut prendre en cabine et gardez toujours les produits dans leur emballage d'origine.

Comment transporter les médicaments qui se conservent au frais?

Ils peuvent voyager dans une boîte ou un sac isotherme avec une poche de congélation. Une fois dans l'avion, demandez à l'équipage de les mettre dans son frigo. Toutefois, certains produits nécessitant une conservation au frais peuvent voyager quelques heures à température ambiante. Demandez à votre pharmacien ce qu'il

en est pour vos médicaments. Quant aux autres traitements, veillez à ne pas les exposer à la chaleur, comme à la plage ou dans le coffre d'une voiture, car la chaleur altère leur efficacité.

Peut-on acheter les médicaments dans le pays de destination?

Il vaut mieux éviter cela, car selon les pays, il n'est pas rare de tomber sur des contrefaçons. Pour ne pas être à court de traitement en cas de perte ou de vol, emportez une quantité supérieure à la durée de votre voyage et répartissez le tout en deux sacs différents, l'un voyageant en cabine et l'autre en soute. Mais, parfois, on n'a pas le choix. Si vous devez en acheter sur place, privilégiez les pharmacies plutôt que les supermarchés ou épiceries.



Slavoljub Pantelic